

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

CRÉATION D'UNE BARRE D'EFFAROUCHEMENT EN PARTENARIAT AVEC LA FDC76 ET LE LYCÉE J.ROSTAND

Monsieur Helluin et ses élèves de la classe 1BMA1 (première bac pro maintenance des matériels agricoles) ont finalisé la fabrication d'un système d'effarouchement adaptable sur la partie avant d'un tracteur. Dans le cadre d'un partenariat entre la FDC76 et le lycée Jean Rostand d'Of-franville, plusieurs actions ont été mises en place lors de l'année scolaire 2016-2017 (permis de chasser, chantier école plantation de brise-vent sur la ferme pilote). Une action restait à finaliser : la construction d'un prototype d'effaroucheur adaptable sur un tracteur lors des travaux agricoles (fauchage des herbages, broyages, et travaux du sol de tous types...).

Après avoir réfléchi et dressé un plan de construction, les élèves ont fabriqué un prototype qui se place en partie avant du tracteur (non visible sur les photos). La barre d'effarouchement prototype se met facilement en place par deux personnes et se déplie pour atteindre une largeur de 8 m. Le dispositif replié est de faible encombrement et se limite à 2 m de large. Cet équipement peut s'utiliser sur un seul côté (en déporté) ou sur un ensemble symétrique par rapport au tracteur. Deux opérations restent encore à réaliser, l'installation de chaînes munies de dispositifs anti-repli et une peinture de l'ensemble.

La barre a été testée sur le territoire pilote, nous reviendrons prochainement sur le retour de son utilisation avec une vidéo.



J. Daniel

AMÉNAGEMENT SUR LE TERRITOIRE PILOTE

Les plantations réalisées cet hiver par les étudiants du lycée Jean Rostand et du lycée de Mesnières en Bray se sont bien développées !

Parmi celles-ci il faut noter que la haie continue de 300 m implantée à même la culture de blé offre aujourd'hui une bande de couvert et d'alimentation très intéressante pour le petit gibier. Pour ce genre de plantation le coût de protection des plants et de paillage est nul car le blé non récolté qui forme la bande couvre ses fonctions ! Et cela réduit considérablement le coût de l'aménagement...

J. Daniel

QUE FAIRE SI VOUS PRÉLEVEZ UN OISEAU BAGUÉ ?

Quelques chasseurs ont la chance de prélever un pigeon ou une bécasse bagué. La marche à suivre est très simple : il vous suffit de renvoyer la bague à votre fédération, accompagnée de vos coordonnées ainsi que la date et la commune de prélèvement. Vous recevrez personnellement toutes les informations relatives à cet oiseau (lieu et date de baguage). Ces données servent à alimenter les réseaux colombidés et bécasses. Petit rappel, le pigeon voyageur n'est pas un gibier, il est protégé par la loi !

J. Sautreuil





BAGUAGE DE BÉCASSINES

Première sortie baguage de bécassines de l'année pour la FDC76 !
Maigre butin à la clef avec 3 bécassines capturées... Il ne s'agissait que de juvéniles de l'année !

Le suivi des populations de bécassine des marais en France est mené par le réseau « Bécassines ». L'objectif est de récolter un maximum d'informations sur l'espèce : suivi des effectifs hivernants et migrateurs, estimation des tableaux de chasse, estimation des taux de survie, suivi des habitats.

Le baguage nous permet aussi d'obtenir l'origine géographique des oiseaux, leurs déplacements et migrations, la fidélité aux sites d'hivernage.

J. Daniel

BRACELET « SANITAIRE » TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

Petit rappel du dispositif : Je dispose d'un bracelet grand gibier et je prélève un animal déficient (maladie ou accident). Je pose le bracelet sur l'animal (c'est obligatoire avant tout déplacement de celui-ci). Ensuite, je préviens le technicien du secteur qui, systématiquement, se rendra sur place pour enlever l'animal à des fins d'analyse ou demander la destruction.

Ensuite, après validation de la FDC76, un nouveau « bracelet » me sera retourné. Dernier point, tout est pris en charge par votre FDC76 : frais d'analyse si besoin ainsi que le déplacement du technicien et le remplacement du bracelet.

L. Boucher Noël



En direct du pôle REZH'EAU

COMITÉ DE GESTION DE LA BASSE VALLÉE DE LA DURDENT

Le comité de gestion de la basse vallée de la Durdent s'est réuni le jeudi 14 septembre au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs 76. Ce temps d'échanges a permis de tirer un bilan satisfaisant des actions réalisées sur le site et d'aborder les problématiques de terrain auxquelles sont confrontés les propriétaires-chasseurs et agriculteurs locaux. Parmi elles, l'entretien des fossés ou encore l'arasement des merlons de curage ont été largement débattus.

P. Levesque



SEMAINE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES À VALMONT

La sixième édition de la semaine de l'eau et des milieux aquatiques, organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine Maritime, se déroule du 2 au 6 octobre 2017 à la salle du Vivier à VALMONT. Cet événement permet de faire découvrir aux classes de niveau élémentaire du secteur, soit plus de 350 enfants, l'étonnante biodiversité des zones humides et rivières de nos régions.

G. Guilbert